

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopie, B.P.: 3243 Tél.: (251-11) 551 38 22 Télécopie: (251-11) 551 93 21
Courriel: situationroom@africa-union.org

TROISIÈME RÉUNION DU GROUPE INTERNATIONAL
DE CONTACT POUR LA LIBYE

NIAMEY, NIGER, 1^{ER} AVRIL 2015

ICG-L/CONCL.(III)

CONCLUSIONS

CONCLUSIONS

1. Le Groupe international de contact pour la Libye (GIC-L) a tenu sa 3^{ème} réunion, au niveau ministériel, à Niamey, au Niger, le 1^{er} avril 2015. La réunion a été co-présidée par le Commissaire à la Paix et à la Sécurité de l'Union africaine (UA), l'Ambassadeur Smaïl Chergui, et la Ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de l'Intégration africaine et des Nigériens de l'Extérieur de la République du Niger, S.E. Aïchatou Boulama Kané, qui ont prononcé des allocutions lors de la cérémonie d'ouverture. Celle-ci a également été marquée par les discours du Ministre des Affaires étrangères de la République du Zimbabwe, l'Honorable Simbarashe S. Mumbengegwi, au nom de la Présidence de l'Union, et du sous-Secrétaire général des Nations unies chargé des Affaires politiques, Taye Brook Zerihoun. La liste des pays et organisations qui ont participé à la réunion figure en bas de page¹.
2. Sur la base des communications faites par la Commission de l'UA, le Secrétariat des Nations unies, l'Algérie et l'Égypte, au nom du Comité ministériel des voisins de la Libye, ainsi que par le Ministre des Affaires étrangères de la Libye, les Participants ont examiné l'évolution de la situation en Libye depuis la 2^{ème} réunion du GIC-L tenue à Addis Abéba le 28 janvier 2015, en marge de la 24^{ème} session ordinaire de la Conférence des chefs d'État et de Gouvernement de l'UA. Ils ont également passé en revue les efforts déployés aux niveaux régional, continental et international pour mettre fin à la violence qui afflige la Libye, ainsi que pour faciliter un dialogue politique inclusif entre les parties prenantes libyennes, avec pour objectif la promotion de la réconciliation nationale et le parachèvement de la transition en cours. Ils ont, en outre, discuté des voies et moyens les meilleurs pour renforcer la coordination entre tous les acteurs concernés et l'engagement international à travers le GIC-L.
3. Les Participants ont exprimé leur profonde préoccupation face à la poursuite de la violence, en dépit des appels répétés lancés par la communauté internationale aux parties pour qu'elles fassent preuve de retenue et recherchent une solution pacifique et négociée au conflit dans leur pays. À cet égard, ils ont relevé la poursuite des combats entre les belligérants armés en différentes régions de la Libye et l'utilisation de la violence contre les civils et les institutions civiles, y compris les bombardements aériens et d'autres attaques visant des infrastructures et des installations publiques, tels que les aéroports, les institutions de l'État et d'autres infrastructures nationales clés. Ils ont réitéré leur consternation face aux conséquences humanitaires catastrophiques découlant de cette situation, y compris les déplacements internes et les flux de réfugiés en direction des pays voisins. Ils ont également noté les flux croissants de migration clandestine vers l'Europe, facilités par l'effondrement des structures étatiques en Libye, et les drames humanitaires qui en résultent, en particulier lors de tentatives de traversée de la mer Méditerranée.
4. Réaffirmant, une fois de plus, qu'il ne peut y avoir de solution militaire au conflit en Libye, les Participants ont fermement condamné la poursuite de la violence, les attaques contre des civils innocents, les actes de torture et de mauvais traitement, ainsi que toutes les autres violations du droit international humanitaire et des droits de l'homme. Ils ont souligné la nécessité de faire en sorte que les responsables de ces actes en rendent compte, et celle de mesures efficaces contre les auteurs de troubles. À cet égard, ils ont salué la décision prise par le Conseil de sécurité, dans sa résolution 2213 (2015), de renforcer le régime des sanctions à l'encontre des auteurs de troubles.

¹ Afrique du Sud, Algérie, Allemagne, Angola, Burkina Faso, Chine, Égypte, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Italie, Libye, Mauritanie, Niger, Russie, Soudan, Tchad, Tunisie, Zimbabwe (Présidence de l'Union), CEN-SAD, Ligue arabe, Nations unies, OCI, UA et UE.

5. Les Participants ont appelé à la cessation immédiate et inconditionnelle des hostilités, se félicitant à cet égard du cessez-le-feu récemment déclaré à Sidra, dans la zone du Croissant pétrolier, et du commencement du retrait des forces; à la promotion et au respect des droits de l'homme, y compris ceux des femmes, des enfants et des groupes vulnérables, notamment les migrants étrangers; et à la libération de tous les individus arrêtés ou détenus arbitrairement. Ils ont lancé un appel au Bureau des Nations unies pour la Coordination des Affaires humanitaires (OCHA), ainsi qu'aux autres agences compétentes des Nations unies, pour qu'ils fournissent d'urgence une assistance humanitaire aux populations affectées et déploient du personnel dans les zones sécurisées en Libye.

6. Les Participants ont exprimé leur profonde préoccupation face à l'aggravation du fléau du terrorisme en Libye. Ils ont noté la poursuite des activités des groupes et individus terroristes liés à Al-Qaïda, la présence, en Libye, de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIL), aussi connu comme Daesh, ainsi que les déclarations d'allégeance à l'EIL faites par des groupes terroristes opérant en Libye. Ils ont fermement condamné les actes terroristes perpétrés au cours des dernières semaines, y compris l'enlèvement et le meurtre de nombre de ressortissants égyptiens, les attentats à la voiture piégée à al-Qubba, dans l'Est de la Libye, et d'autres attaques tout aussi lâches et odieuses.

7. Les Participants ont souligné que la situation qui prévaut en Libye, y compris les sanctuaires établis par des groupes terroristes, tant nationaux qu'étrangers, dans le pays et la prolifération d'armes et de munitions provenant des arsenaux militaires libyens, représente une menace pour la paix, la sécurité et la stabilité dans la région et au-delà. Ils se sont référés à cet égard à l'attaque terroriste perpétrée le 18 mars 2015 au Musée du Bardo, à Tunis, par des éléments formés en Libye. Ils ont fermement condamné cette attaque, et exprimé leur solidarité avec le peuple et le Gouvernement tunisien, ainsi que leur soutien à leurs efforts visant à combattre les fléaux du terrorisme et de l'extrémisme violent.

8. Les Participants ont souligné la nécessité d'intensifier les efforts internationaux de lutte contre la menace terroriste en Libye. Ils ont exprimé leur soutien aux mesures prises à cet égard, étant entendu que tous les efforts de lutte contre le terrorisme doivent être conformes aux obligations des États membres en vertu du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire, ainsi que d'autres instruments africains et internationaux pertinents. Ils se sont félicités de l'adoption de la résolution 2214 (2015), qui a appelé le Comité des sanctions créé par la résolution 1970 (2011) à prendre en compte les requêtes de transfert ou de fourniture d'armes et de matériels connexes au Gouvernement libyen pour utilisation par ses Forces armées officielles, aux fins de combattre l'EIL et ses partisans. Ils ont appelé la communauté internationale, dans le cadre des dispositions pertinentes de cette résolution, à apporter l'assistance nécessaire à la Libye. Ils ont également salué l'inclusion dans le mandat de la Mission d'appui des Nations unies en Libye (MANUL), tel que renouvelé par la résolution 2213 (2015), de tâches relatives à l'appui à la sécurisation des armes non contrôlées et de matériels connexes, ainsi qu'à la lutte contre leur prolifération.

9. Les Participants ont favorablement accueilli et soutenu le dialogue politique conduit par les Nations unies, sous la facilitation du Représentant spécial du Secrétaire général, y compris la réunion entre les parties prenantes libyennes tenue à Ghadamès (Libye) au début du mois de février 2015, félicitant la Chambre des Représentants et l'ancien Congrès national général (CNG) pour avoir pris part à ces pourparlers, ainsi que les discussions inter-libyennes qui ont eu lieu subséquemment à Skhirat (Maroc), entre le 5 et le 13 mars 2015, avec pour objectif de mettre en place un Gouvernement d'unité nationale, de s'accorder sur des arrangements sécuritaires, et de parachever le processus d'élaboration d'une Constitution. Ils se sont également félicités de

la tenue d'une réunion de dirigeants de partis et de personnalités politiques de la Libye, tenue à Alger, en Algérie, les 10 et 11 mars 2015, au cours de laquelle les délégués ont solennellement exprimé leur attachement à la préservation de l'unité, de l'intégrité territoriale, de la souveraineté et de l'indépendance de la Libye, loin de toute ingérence étrangère ; leur engagement en faveur du processus politique, sur la base des principes de la démocratie et de l'alternance pacifique au pouvoir ; souligné que le dialogue est la seule solution à la crise en Libye; et reconnu la nécessité d'efforts concertés pour lutter contre toutes les formes et manifestations de terrorisme. Les Participants ont salué les représentants des municipalités et des conseils locaux libyens qui se sont réunis à Bruxelles, en Belgique, les 23 et 24 mars 2015, pour traiter de nombre de questions pertinentes, y compris les défis humanitaires, la libération des détenus et le statut des personnes disparues et déplacées, ainsi que le fonctionnement des aéroports. Ils ont affirmé attendre avec intérêt la réunion envisagée des dirigeants tribaux libyens au Caire, en Egypte, en tant que contribution à la promotion de la confiance entre les Libyens et à la stabilisation du pays.

10. Les Participants ont exhorté les parties prenantes libyennes à prendre des mesures audacieuses pour parvenir à une solution politique à la crise actuelle, en tenant compte de l'urgence de la situation et des souffrances indicibles infligées à leur peuple. Ils ont souligné la responsabilité première qui leur incombe pour mettre fin à la tragédie qui se déroule dans leur pays. Ils ont encouragé le Gouvernement libyen et la Chambre des Représentants, en tant que corps législatif légitime, à ne ménager aucun effort pour favoriser une solution politique inclusive, associant toutes les parties renonçant à la violence et sans liens avec les groupes terroristes.

11. Les Participants ont réaffirmé leur soutien aux efforts entrepris par les pays voisins pour faciliter la réconciliation entre tous les Libyens, en particulier ceux de l'Algérie. Ils ont rappelé que, lors de leur 9^{ème} réunion consultative tenue à Addis Abéba, le 12 mars 2015, le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA et le Conseil de sécurité des Nations unies ont apporté leur soutien à ces efforts.

12. Les Participants ont souligné le rôle crucial des pays voisins de la Libye dans la recherche d'une solution durable, notant l'impact régional de la crise, notamment en termes de sécurité et de flux de réfugiés. Ils ont souligné la nécessité pour la communauté internationale de tirer pleinement profit de leur connaissance intime de la situation et des acteurs libyens pour renforcer les efforts en cours. Ils ont également salué l'engagement de l'UA à renforcer son rôle dans les efforts en cours, conformément à ses responsabilités dans la promotion de la paix et de la sécurité sur le continent, tel que prévu par le Chapitre VIII de la Charte des Nations unies. Ils ont appelé à des efforts continus pour assurer une coordination efficace entre l'UA et les Nations unies dans le cadre du partenariat entre les deux organisations dans le domaine de la paix et de la sécurité, y compris la participation de l'UA à toutes les réunions et consultations organisées dans le cadre des efforts conduits par les Nations unies, pour permettre à la Commission d'informer adéquatement les membres du GIC-L et les États membres de l'UA. Ils se sont félicités des efforts d'autres acteurs internationaux, y compris la Ligue des États arabes, l'Union européenne (UE) et d'autres acteurs, ayant à l'esprit la nécessité d'une coordination et d'une harmonisation étroites, dans le cadre du GIC-L.

13. Les participants ont réaffirmé le rôle central du GIC-L pour assurer un engagement international coordonné en vue de la recherche d'une solution durable à la crise en Libye, en tirant profit des avantages comparatifs respectifs de tous les acteurs internationaux concernés. Ils se sont engagés à ne ménager aucun effort pour renforcer le Groupe ; afin de lui permettre de s'acquitter pleinement de son mandat, notamment en facilitant un échange continu

d'informations sur la situation qui prévaut sur le terrain et l'évolution des efforts internationaux y relatifs; l'harmonisation des messages, de manière à ce que la communauté internationale parle d'une seule voix et maximise ses atouts et sa capacité à influencer positivement le cours des événements en Libye; ainsi que l'identification des lacunes et des chevauchements dans l'action internationale et la fourniture de conseils sur la meilleure façon de les aborder. Ils ont convenu d'examiner des propositions spécifiques à cet effet, et pris note de l'intention de l'UA de soumettre un document de travail à cet égard, avant la prochaine réunion du Groupe.

14. Les Participants ont noté que leur rencontre a eu lieu dans un contexte marqué par la tenue réussie des élections au Nigeria, notant que ce scrutin marque une nouvelle étape dans l'approfondissement de la démocratie et la promotion de l'État de droit en Afrique, en ligne avec les engagements pris dans le cadre des instruments pertinents de l'UA, y compris la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance. Ils ont félicité le Président élu, Muhammadu Buhari, pour sa victoire et exprimé leur appréciation au Président sortant, Goodluck Jonathan, pour avoir élégamment accepté les résultats. Ils ont félicité le peuple du Nigeria pour sa maturité et son attachement à une alternance politique pacifique. Ils ont également exprimé leur profonde gratitude à la Commission électorale nationale indépendante du Nigeria pour l'organisation réussie des scrutins, en dépit des circonstances difficiles sur le terrain, en particulier en termes de sécurité. Ils attendent avec intérêt la poursuite et le renforcement de la contribution du Nigeria aux efforts régionaux et continentaux visant à promouvoir la paix et la sécurité, y compris la neutralisation du groupe terroriste Boko Haram et l'appui au peuple libyen pour l'aider à surmonter les défis graves et multiformes auxquels il est confronté.

15. Les Participants ont remercié le Gouvernement du Niger et la Commission de l'UA pour toutes les dispositions prises pour assurer la bonne organisation de la 3^{ème} réunion du GIC-L. Ils ont convenu de tenir leur prochaine réunion en juin 2015, en marge du Sommet de l'UA, laquelle sera suivie par une réunion à Madrid, en Espagne, à une date à convenir d'un commun accord.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Peace and Security Collection

2015-04-01

Conclusions, Third Meeting of the International Contact Group for Libya Niamey, Niger, 1 April 2015

African Union

Peace and Security Department

<https://archives.au.int/handle/123456789/8409>

Downloaded from African Union Common Repository